

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 14 juin 1971

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE RAPPORT DU MINISTRE SUR LES ENTRETIENS INTERNATIONAUX—DÉPÔT DES COMMUNIQUÉS DE L'OTAN ET DE L'OCDE

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, de retour à la Chambre après deux semaines de rencontres qui ont eu lieu à Lisbonne, à Paris, à Washington et à New York, je désire vous faire le rapport que voici sur un certain nombre de questions.

Vendredi, au siège des Nations Unies à New York, j'ai eu un entretien avec le secrétaire général et avec M. Kittani, sous-secrétaire général aux Affaires Interorganisations, qui coordonne les entreprises de secours des Nations Unies au Pakistan oriental et au Bengale occidental. Cet après-midi, je dois rencontrer le ministre des Affaires étrangères de l'Inde, M. Swaran Singh. Ces conversations permettront au gouvernement de déterminer les besoins actuels au Pakistan oriental et au Bengale occidental et les rouages nécessaires pour fournir des secours. Nous pourrions ainsi accorder une assistance supplémentaire des plus efficaces.

Mon collègue, le ministre de l'Environnement (M. Davis) vous a fait un rapport sur la réunion ministérielle mixte sur la pollution des Grands lacs qui a eu lieu jeudi dernier à Washington et où je dirigeais la délégation du Canada. L'accord canado-américain que nous allons négocier au cours des prochains mois exige une collaboration intergouvernementale d'une ampleur sans précédent puisqu'il met en cause, de notre côté, les gouvernements du Canada, de l'Ontario et du Québec et, du côté américain, ceux des États-Unis et des cinq États qui bordent les Grands lacs.

Je dois dire, monsieur l'Orateur, que j'ai été impressionné à Washington par l'attitude de tous les intéressés qui ont accepté de lutter contre la détérioration des Grands lacs, qui ont résolu en bloc de se mettre à l'œuvre et qui les uns après les autres ont fait ressortir le caractère urgent de la tâche.

Nous nous sommes déjà attaqués au problème des deux côtés de la frontière. Dès son entrée en vigueur, l'accord fixera des objectifs précis, il accélérera les travaux et il fournira à la Commission mixte internationale les pouvoirs dont elle a besoin pour exercer la surveillance qui assurera le respect et le maintien des normes de qualité.

J'ai déjà dit à la Chambre que, au cours de notre séjour à Washington, mon collègue, le ministre de l'Environnement et moi-même avons eu un entretien avec le secrétaire Rogers au sujet du transport éventuel de pétrole depuis la baie de Prudhoe jusqu'à Seattle par le détroit Juan de Fuca et le détroit de Georgie. J'ai bien

fait comprendre au secrétaire Rogers que mon dessein n'était pas, contrairement à ce que d'aucuns ont affirmé, de faire valoir les avantages de ce qu'on a appelé la «route du Mackenzie», mais plutôt de signaler au gouvernement des États-Unis qu'il est de l'intérêt commun des deux pays d'éviter le risque grave de pollution de ce que mon collègue, le ministre de l'Environnement, a décrit comme étant «essentiellement une mer intérieure autour de laquelle se trouvent de grandes concentrations humaines et des intérêts économiques importants, sans oublier des éléments naturels d'une grande beauté et d'une grande valeur récréative.»

• (11.10 a.m.)

J'ai signalé au secrétaire Rogers que le transport du pétrole par ces voies d'eau n'offre aucun avantage économique au Canada alors qu'il impose au Canada presque tous les risques de pollution par le pétrole. Nous ne pouvons pas empêcher cette éventualité par la loi, mais nous pouvons espérer que les États-Unis partageront notre souci et que, avec nous, ils ne ménageront aucun effort en vue d'empêcher une catastrophe.

M. Rogers s'est engagé à me faire savoir très prochainement quelles dispositions peuvent être prises en vue d'études conjointes portant sur ce problème de l'environnement. En retour, je suis convenu avec lui que ces études conjointes devraient englober les problèmes de la pollution par le pétrole de la côte atlantique, où le passage des pétroliers qui se rendront dans les ports du Canada pourrait porter atteinte à l'environnement des États-Unis. Je suis convaincu, monsieur l'Orateur, que nos vues sont communiquées de telle façon qu'elles aient une influence sur l'étude que feront les États-Unis de la question avant que des décisions définitives ne soient prises.

À la réunion de Lisbonne des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN, l'Alliance a concentré ses efforts sur la tendance très nette à la détente entre l'Est et l'Ouest, que laissait déjà présager la réunion de Bruxelles, en décembre. Cet aboutissement d'une planification soignée et d'une étude attentive des intentions des Soviétiques qui durent depuis de nombreuses années est en train de donner une nouvelle orientation à l'Alliance, où l'affrontement cède la place à la négociation. Tout comme à Washington un peu plus tard, j'ai éprouvé le sentiment de prendre part à un événement d'une importance historique.

Le progrès des entretiens des quatre puissances au sujet de Berlin a permis aux ministres d'exprimer l'espoir que, avant la prochaine réunion de décembre, ces négociations pourraient avoir atteint le stade où pourraient débiter des conversations multilatérales menant à une conférence sur la sécurité. Cela confirme l'importance que l'Alliance attache à ce que les entretiens sur Berlin parviennent à créer le climat nécessaire à la solution des problèmes européens de plus grande envergure.

La principale question étudiée à la réunion a été la proposition de l'Alliance touchant une réduction équilibrée